

Retrait de la FINUL : les fissures du multilatéralisme au Sud-Liban par Augustin Bollue – Avril 2026

Après 48 ans d'exercice, la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) est témoin, depuis le début du mois de mars, de l'incursion israélienne au sud du Liban. Elle est aussi la cible d'attaques répétées, qui se déroulent à un instant critique pour cet acteur crucial de la région, à quelques mois de son retrait prévu pour fin 2026. Opérant sur un terrain hostile, elle apporte un soutien concret à la sécurisation de la région. Dès lors, son retrait représenterait non seulement un risque sécuritaire et humanitaire important pour la région mais également une forme d'échec du multilatéralisme.

Rico Pramudia, Zulmi Aditya Iskandar, Muhammad Nur Ichwan, Farizal Rhomadhon, Florian Montorio et Anicet Girardin – tels sont les noms des six Casques bleus [indonésiens](#) et [français](#) tués depuis fin mars dans l'exercice de leurs fonctions, élevant le nombre total de soldats tombés lors de leur engagement pour la FINUL à 344. Au-delà du drame que représente ces pertes et du caractère illégal de ces attaques fatales, elles reflètent la brutalité et la volatilité de la situation sécuritaire au Sud Liban, au sein duquel la Force endosse un rôle de « *gardien international* ». En plus d'exposer davantage la région à une menace croissante d'annexion israélienne, le retrait prochain de la mission mettrait fin à la présence de forces internationales au Sud Liban, laissant la région entre les mains du Hezbollah et d'Israël alors que le Liban peine à assurer sa propre sécurité particulièrement dans cette zone.

Le lundi 20 avril, quelques jours après le début du cessez-le-feu de dix jours négocié entre Israël et le Liban, Israël [impose](#) unilatéralement une zone tampon au Sud-Liban et dans les montagnes du Bekaa Est. Cette « *ligne jaune* » (à l'instar de la Ligne bleue gardée par la FINUL), délimite une superficie de 500 à 600 kilomètres carré, soit environ 6% du territoire libanais. Au sein de cette zone, les Libanais déplacés de force par le conflit de mars-avril 2026 sont empêchés de revenir dans pas moins de [55 villages](#), Israël ayant dynamité les derniers ponts reliant le Sud Liban au reste du pays. Cette escalade s'inscrit dans une stratégie militaire israélienne dépassant le Liban et opérationnalisée dans un premier temps en territoires Palestiniens occupés. Ces événements marquent une volonté claire d'annexer partie du Liban, comme le prévoit l'hypothèse d'un « *Grand Israël* », [s'étendant de l'Euphrate au Nil](#). Cette volonté d'expansion israélienne en territoires palestiniens occupés n'ayant pas été arrêtée par les puissances occidentales – malgré les [condamnations et mandats d'arrêts](#) émis par la Cour pénale internationale en 2024 – Israël estime aujourd'hui avoir le champ libre au Liban, et agit comme tel. C'est alors que l'enchaînement d'attaques délibérées contre une mission onusienne

représente une fenêtre d'indignation au sein des gouvernements occidentaux, soudainement soucieux de trouver une solution de paix dans la région.

La FINUL, en place depuis 1978, opère aujourd'hui avec un mandat étroit et sur un terrain de plus en plus hostile de par les conflits violents de ces dernières années. Son mandat, révisé en 2006 par la [résolution S/RES/1701](#) du Conseil de Sécurité des Nations unies, appelle principalement à une cessation totale des hostilités entre Israël et le Hezbollah ; au désarmement de tout groupe armé non étatique au Liban ; et au respect de la Ligne bleue, zone tampon entre Israël et le Liban, gardée par la FINUL. Cette dernière se voulait être une solution hybride – diplomatique en son essence, armée dans sa mise en œuvre – instaurant la paix entre Israël et le Liban et empêchant une potentielle annexion du territoire libanais. Dans le contexte de conflits répétés que vit aujourd'hui le Sud Liban, et alors que la FINUL semble échouer, son rôle doit être pensé au-delà de son seul mandat écrit. On ne saurait donc ignorer l'importance de son travail de rapportage, et de soutien humanitaire, ni son rôle de représentante d'un idéal de paix par le multilatéralisme.

Il est à rappeler la FINUL n'est pas une simple présence symbolique dans la région. Au-delà de son mandat d'interposition, elle remplit d'autres missions, comme le [rapportage impartial des violations du droit international et de la résolution S/RES/1701 au Conseil de sécurité](#). Ce rôle est d'autant plus critique que les journalistes ont été particulièrement [ciblés](#) par l'armée israélienne au cours de son offensive au Liban. Le rôle de veille devient un des derniers moyens de lutter contre l'impunité et de rendre compte de l'illégalité de la stratégie militaire israélienne. La FINUL opère également comme [acteur humanitaire](#), en assistant quotidiennement la Croix rouge libanaise au cœur des affrontements. Elle soutient les services publics au déminage de la région ; dans le cadre de ces opérations, [2 173 mines](#) ont été désarmées, sécurisant ainsi la zone, en plus de [désarmer](#) des drones non explosés. Enfin, la Force opère également comme canal de dialogue entre les forces armées libanaises et l'armée israélienne, un rôle critique alors que la volonté de communication est limitée.

Au-delà du rôle crucial qu'assument les missions onusiennes sur le terrain, elles ont longtemps été l'aboutissement du multilatéralisme poursuivant un objectif de paix durable. Le retrait de la FINUL pourrait symboliser l'incapacité de l'ONU à faire respecter une solution diplomatique et multilatérale face à la volonté d'expansion israélienne. Alors que la région s'embrase de par l'usage de la force militaire étatsunienne et israélienne, une présence internationale dont l'objectif est l'instauration de la paix gagne en légitimité. Ceci d'autant plus qu'elle opère dans une région où le dialogue et la diplomatie n'ont, pour l'instant, produit que peu de résultats.

Le retrait de la FINUL dans les circonstances actuelles ne laisse pas seulement le Liban dans une situation politique et sécuritaire précaire, mais reflète l'érosion du projet onusien, historiquement fondé sur un respect mutuel du droit international et des droits humains. Si ces zones de conflit semblent aujourd'hui lointaines, ces événements ne sauraient laisser indifférents. La fragilité du droit international au Liban est un signal d'alarme. À cet effet, l'absence d'une condamnation univoque de la communauté internationale et d'actions concrètes pour empêcher les violations risque d'instaurer un dangereux précédent. La situation que vivent le Sud Liban et la FINUL reflète les eaux troubles dans lequel surnage le multilatéralisme en ce début de XXI^e siècle, et les attaques à son encontre ne sont pas limitées à cette région. Plus que jamais, il est critique de défendre les lois et valeurs qui fondent le projet commun de maintien de la paix internationale, sous peine de voir l'édifice onusien s'effondrer de l'intérieur comme il vacille à l'extérieur.

[Augustin Bollue](#) est actuellement assistant de projet et partenariats au sein de la Fondation RIHLA. Il a également fondé la newsletter *Correspondance avec Beyrouth*. Il a été assistant de recherche au GRIP en 2025.